Programme de formation

Préparation à l'Autorisation d'intervenir à proximité des réseaux (AIPR)
Niveau Opérateur + examen

Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de réaliser des interventions à proximité des réseaux sensibles ou non sensibles. Pour obtenir leurs certificats, les stagiaires devront obtenir au moins 60% des points lors du QCU d'examen.
Public	Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents
Prérequis	Savoir communiquer dans la langue française
Durée	1 jour soit 7 heures (6 heures de formation + 1 heure d'examen)
Date – Planning – Délai d'accessibilité	Sessions tout au long de l'année – planning disponible sur le site internet au semestre – Accessible en 1 journée
Modalité d'accès	Financement personnel – plan de formation entreprise- Fonds FNE – POE – AIF France Travail
Lieu	En centre – En entreprise
Coût	Nous consulter
Nb participants	1 à 8 participants

Programme Pédagogique

Introduction de la formation :

- Questionnaire de positionnement
- Présentation de la formation

Les réseaux et la réglementation AIPR

- Statistiques sur les réseaux et sur l'accidentologie lié à l'endommagement des ouvrages
- Dispositions réglementaires
- Droits, obligations et responsabilités des opérateurs AIPR

Intervention à proximité des réseaux

- Les intervenants réseaux et leurs rôles
- Les risques liés aux différents réseaux
- L'Autorisation d'Intervenir à Proximité des Réseaux
- Les identifications des réseaux
- Les travaux à proximité des réseaux
- Procédure d'urgence en cas d'endommagement
- Les travaux sans tranchés

Préparation au QCM

Méthode pédagogique

Démonstrative, interrogative, de découverte et expérientielle

Moyens pédagogiques

Matériels : Salle de formation, ordinateur, vidéoprojecteur, livret pédagogique, tablette numérique
Humains : 1 formateur

Modalités d'évaluation

Avant la formation :

- QCM de positionnement – 10 questions : Test de positionnement AIPR
- Evaluation formative :
  - Les différents types de réseaux
  - Les niveaux d'AIPR et les différents intervenants

- Mesures de prévention et réglementation AIPR

Après la formation :

- Examen sur la plateforme developpement-durable.gouv.fr – 30 questions

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation. Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH - Référent PSH : Christine MEROUZE (02 33 23 19 91)

Contacts

Administratif et Commercial : Maeva TYMEN et Virginie BARBEY
Mail : accueil@academydelaformation.com

Taux de réussite en 2023 : - % Nouveau Parcours 2024

Taux de satisfaction 2023 : -/5 – -%